

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2008
Publication : 11/07/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
LUDOVIC LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-86-7
Séance du vendredi 4 juillet 2008

Contrat Cadre Pluriannuel

Contrats pluriannuels d'assainissement avec le Syndicat Intercommunal de Dannemarie et Environs, la Communauté de Communes du Ried Brun, la Ville de WITTELSHEIM et le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2008/I - 6^{ème}/04 du Conseil Général du 13 décembre 2007 relative au 4^{ème} Contrat Cadre Pluriannuel,
- VU les avis favorables de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, en date des 29/02/2008 et 21/05/2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve les projets de contrats pluriannuels d'assainissement avec le Syndicat Intercommunal de DANNEMARIE et Environs, la Communauté de Communes du Ried Brun, la Ville de WITTELSHEIM et le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne. La signature de ces contrats n'emporte aucune inscription budgétaire complémentaire, les diverses opérations s'inscrivant dans les enveloppes annuelles classiques.
- autorise le Président à signer les documents joints au rapport.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER